

AUTOUR DE



LA MAIRIE

Le bulletin d'informations des Soliaciens d' Avril 2023

MEMO

Ouverture Mairie

Mardi :

9H00 à 11H30

Jeudi :

9H00 à 12H00

Vendredi :

10H00 à 12H00

13H30 à 16H30

Tél :

03.29.80.52.76

Mail :

mairie.souilly@orange.fr

Ouverture Agence postale

Du lundi au samedi :

9H00 à 11H30

Fermée le mercredi

Horaires travaux de bricolage

Lundi au vendredi :

8H00 à 12H00

14H00 à 20H00

Samedi :

9H00 à 12H00

14H00 à 19H00

Dimanche et jours fériés :

10H00 à 12H00

Collecte déchets

Ordures ménagères

Les mercredis de semaine

impaire

Sacs jaunes

lundis de semaine paire

FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE ET BIBLIOTHEQUE

Le secrétariat de mairie sera fermé du mercredi 19 avril au mercredi 26 avril 2023. La bibliothèque sera fermée pour les vacances de Pâques (du 17 au 28 avril 2023).

FETE FORAINE

Le 29 et 30 avril prochain, nous aurons le plaisir d'accueillir la fête foraine sur la place du Gymnase. Manèges, jeux d'adresse, pêche aux canards et snack seront au rendez-vous. Venez nombreux ! (Des tickets de réduction de tarif seront offerts aux enfants de moins de 15 ans, distribution à venir).

CEREMONIE DU 8 MAI

Une messe sera célébrée le lundi 8 mai à 10H à l'Eglise, cérémonie au monument aux morts à 11H suivie du pot de l'amitié.

FETE MEDIEVALE

Le Refuge des pivoinos organise sa seconde fête médiévale le dimanche 28 mai 2023. Pour le bon déroulement de cette journée, le besoin de bénévoles est nécessaire. Si vous êtes intéressés, une réunion publique se déroulera le samedi 13 mai à 10H à la mairie historique. N'hésitez pas !

JOB D'ETE

Comme l'an dernier, un emploi saisonnier de surveillant d'exposition est ouvert sur notre commune pour la période de juillet/août, à raison de 20h/semaine (du mardi au samedi de 13H30 à 17H30). Si vous êtes intéressé(e) et majeur(e), merci de déposer votre candidature à la mairie.

PERMANENCE CONCILIATEUR

M. CREPLET, conciliateur de justice, tiendra une permanence à la Mairie 53 voie Sacrée, le jeudi 4 mai et le jeudi 8 juin 2023, de 9h00 à 10h30.